

LA FRANCAISE LUX

Société Anonyme - Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

60, avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B 66. 785

(la « Société »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA FRANCAISE LUX – Multistratégies Obligataires

(LE « COMPARTIMENT »)

Luxembourg, le 25 février 2022

Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons pour vous informer de la décision du conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») d'appliquer au Compartiment, en vertu des dispositions du prospectus de la Société, un facteur de swing pricing plus élevé avec effet à compter du 25 février 2022 (la « **Date d'entrée en vigueur** »), et ce, jusqu'à nouvel ordre.

1. Raisons de l'application du swing pricing

L'environnement de marché actuel, dû au conflit entre la Russie et l'Ukraine, affecte gravement la liquidité et la tarification des instruments négociés par le Compartiment, ce qui se traduit par un écart important entre les prix réels et ceux affichés par les fournisseurs.

Dans ces circonstances exceptionnelles, et dans le but de préserver au mieux les intérêts des actionnaires du Compartiment et d'assurer leur traitement équitable, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter le facteur de swing pricing pour le Compartiment, tel que précisé ci-dessous.

2. Informations pratiques

Le swing pricing vise à protéger les actionnaires existants ou restants du Compartiment contre les effets de dilution qu'ils pourraient subir du fait de souscriptions, rachats et/ou conversions d'actions dans le Compartiment ou en dehors. De plus amples informations sur le mécanisme de swing pricing sont disponibles dans la section « TARIFICATION DES ACTIONS » du Prospectus.

Le facteur de swing maximum (exprimé en pourcentage de la valeur nette d'inventaire) sera augmenté jusqu'à 5 %. Le seuil de swing pricing est fixé à 1 %.

Le facteur de swing maximum sera constamment révisé et sera réduit dès qu'il ne sera plus nécessaire, en tenant compte du meilleur intérêt des actionnaires du Compartiment. Les actionnaires seront informés de la réduction du facteur de swing maximum via un avis distinct sur le site internet.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter La Française Asset Management ou votre conseiller financier.

La version mise à jour du prospectus (intégrant notamment les changements ci-dessus), les DICI seront disponibles gratuitement en français et en néerlandais, ainsi que les rapports annuel et semestriel, en anglais au siège de la Société, sur le site : www.fundinfo.com ou e-mail : contact-valeursmobilieries@la-francaise.com et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company,

86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV dès qu'elle aura été validée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg.

Le prix des actions de la SICAV est publié en Belgique sur www.fundinfo.com et peut être obtenu sur demande écrite auprès de BNP Paribas Securities Services S.C.A., 9 rue du Débarcadère, 93500 PANTIN et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles.

Avec nos meilleures salutations,

Au nom du Conseil d'administration